



ET TOI, TU FERAIS QUOI A MA PLACE ?
QUAND LES HABITANTS S'APPROPRIENT L'ESPACE PUBLIC...
PLACE DES DROITS DE L'ENFANT
Paris XIVème

BILAN DE LA CONSULTATION DES RIVERAINS
17 juin - 30 juin 2019





1	LE CONTEXTE ET LE CADRE DU PROJET	3
1.1	ASSOCIATION « LA REPUBLIQUE DES HYPER VOISINS » ET UN PROJET...	3
▪	L'ASSOCIATION DES HYPER VOISINS	3
▪	LE CONSTAT FAIT DE LA PLACE	3
▪	LE PROJET « ET TOI, TU FERAIS QUOI A MA PLACE ? »	3
1.2	... EN ECHO AVEC LA STRATEGIE DE LA RESILIENCE DE LA VILLE DE PARIS	4
2	LE DEROULEMENT DE L'OPERATION	6
2.1	LA PREPARATION	6
▪	L'ELABORATION DE LA STRATEGIE	6
▪	LA COMMUNICATION AUTOUR DE L'OPERATION	7
▪	LA SENSIBILISATION DES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION, PILIERS DE L'OPERATION	7
2.2	LE TEMPS DE DIALOGUE ET DE CO-CONSTRUCTION	8
▪	UNE AMBIANCE VILLAGE ET DES OUTILS DE PARTICIPATION	8
▪	DES TEMPS FORTS D'ANIMATION	10
3	LE RESULTAT DES ECHANGES	12
3.1	LE PROFIL DES PARTICIPANTS	12
3.2	LE CONSTAT DE LA PLACE ET LA POSITION PAR RAPPORT AU PROJET DES HYPER VOISINS	13
▪	LE REGARD PORTE SUR LA PLACE...	13
▪	LES ASPIRATIONS POUR DEMAIN...	13
3.3	DE RICHES ET DIVERSES PROPOSITIONS	14
▪	LES GRANDES PROPOSITIONS D'ANIMATIONS	14
▪	LES AUTRES SUGGESTIONS	16
▪	LES PRINCIPAUX TYPES D'EQUIPEMENTS SOUHAITES	16
▪	LES GRANDS PRINCIPES D'AMENAGEMENT SOUS-JACENTS :	18
▪	LE DEGRE D'ADHESION AUX PROPOSITIONS EMISES PAR LES PARTICIPANTS EUX-MEMES	20
4	LES SUITES DE LA DEMARCHE	22



1 LE CONTEXTE ET LE CADRE DU PROJET

L'association des Hyper Voisins porte l'ambition d'une proximité et d'une convivialité retrouvée au sein d'un quartier du XIV^{ème} arrondissement de Paris. Entrant en écho avec la stratégie de la résilience portée par la Ville de Paris depuis 2017, une collaboration inédite a vu le jour autour d'un projet d'aménagement et d'animation sur la place des Droits de l'Enfant « Et toi, tu ferais quoi à ma Place ? ».

1.1 ASSOCIATION « LA REPUBLIQUE DES HYPER VOISINS » ET UN PROJET...

▪ L'association des Hyper Voisins

La « République des Hyper Voisins » est un laboratoire d'expérimentation sociale dans un territoire formé par 53 rues dans le 14^{ème} arrondissement, proposé par l'association « Les Hyper Voisins ». A travers des événements qu'elle organise autour des vecteurs classiques de la convivialité (repas partagés, activités autour des enfants, services, divertissements et sorties culturelles), l'association porte une idée forte : celle que la convivialité ne relève pas seulement d'un bon sentiment, mais qu'elle peut devenir un actif puissant, un agent économique et social essentiel dans la construction de la ville de demain. Repenser le partage des communs, réinvestir l'espace public et responsabiliser les citoyens constituent les axes principaux de la démarche.

▪ Le constat fait de la place

Située aux abords d'une voie à forte circulation (rue d'Alésia), et traversée par une rue à sens unique (rue Sarrette) la place des Droits de l'Enfant ne remplit pas son office de place parisienne à proprement parler. Elle en a pourtant les caractéristiques avec ses commerçants, sa colonne Morris, sa fontaine Wallace, son jardinet protégé et sa statue de l'enfant marin de Chana Orloff.

Au cœur d'un quartier vivant et densément peuplé, bordée de plusieurs écoles, elle est pourtant peu reconnue comme une « place urbaine », lieu de vie et de rencontres, à part entière. Peu de riverains en profitent, ils ne la traversent qu'en se rendant d'un point à un autre. Malgré la présence de nombreux commerçants, l'animation de la place reste limitée

▪ Le projet « Et toi, tu ferais quoi à ma Place ? »

Dans la cadre de l'ambition qui la sous-tend, l'association aspire à faire de ce carrefour une place de village, animée, accueillante et conviviale, pour les riverains ou les passants.

Elle a pour ce faire sollicité la Ville de Paris, avec le soutien de la Mairie du 14^{ème} arrondissement, afin qu'elles la soutiennent dans son projet de co-crédation avec les habitants - riverains ou usagers.

Elle entend, au terme d'une réflexion partagée, mettre en place les bases de la transformation de la place actuelle en véritable « place de village », et démontrer de ce

fait la capacité des citoyens de s'approprier l'espace public, de sa conception jusqu'à son usage.

La période de concertation, conçue en collaboration avec la Mairie d'arrondissement (14^{ème}), la Ville de Paris, et l'agence de concertation État d'Esprit-Stratis, a été définie sur 2 semaines, du 17 au 30 juin 2019.

L'objectif de l'opération étant de recueillir l'assentiment des usagers sur la nécessité de transformer le lieu (partage du diagnostic de l'association Les Hyper Voisins et de les solliciter sur leurs idées d'activités et d'aménagements pour la place (propositions libres ou suggérées). C'est le sens du slogan « *Et toi, tu ferais quoi à ma Place ?* » imaginé par l'association.



© EES, Place des droits de l'Enfant, 16/04/19



© EES, Place des droits de l'Enfant, 16/04/19

1.2 ... EN ECHO AVEC LA STRATEGIE DE LA RESILIENCE DE LA VILLE DE PARIS

Ce projet qui émane de la société civile a reçu un accueil particulièrement favorable de la part de la Ville de Paris, car elle s'insère dans la stratégie de résilience qu'elle porte depuis 2017. Cette stratégie consiste à s'appuyer sur les habitants pour agir sur leur environnement, renforcer la cohésion sociale et répondre au niveau local, de la façon la plus efficiente et réactive possible, aux enjeux globaux qui touchent et toucheront la société mondiale dans ses fondements. Ce travail est piloté par l'équipe de la mission Résilience, au sein de la Délégation de la Transition Écologique et de la Résilience (DGTER) de l'administration municipale.

Mise en œuvre depuis septembre 2017, la stratégie de résilience urbaine portée par la Ville de Paris relève d'un engagement progressif avec ses partenaires, dans une évolution de leur fonctionnement, de leur façon de penser et de concevoir les politiques et les projets, afin de rendre le territoire plus souple, plus réactif, pour faire face aux nouveaux enjeux urbains et climatiques, notamment dans les lieux de forte densité. Pour ce faire, elle estime qu'il est possible et constructif de puiser dans les solutions déjà réfléchies et apportées par la société civile, par les innovateurs sociaux et technologiques. La ville résiliente devra impliquer davantage les habitants, les entreprises, les chercheurs et les associations.



Par son succès, la mission Place des droits de l'Enfant a joué un rôle de « laboratoire » en matière de co-construction urbaine avec les habitants bénévoles, ayant vocation à inspirer d'autres acteurs et porteurs de projets à l'avenir.

La Ville de Paris, dans le cadre de sa stratégie de fabrique de la ville résiliente, entend systématiser l'urbanisme temporaire, la modularité, la sobriété, la réversibilité à moindre coût pour les équipements publics. Ce projet, porté par un acteur de la société civile, va dans ce sens, constituant un bon exemple d'urbanisme tactique porté directement par les riverains avec l'appui technique de la collectivité.

2 LE DEROULEMENT DE L'OPERATION

Animant l'association Les Hyper Voisins depuis déjà un certain temps, le projet de co-construction de la place des Droits de l'Enfant de demain a été entamé au printemps 2019 par un cycle de réflexion entre l'association, la Mairie centrale et la Mairie du XIV^{ème} arrondissement, accompagnées par l'agence Etat d'Esprit - Stratis. Il a abouti à la mise en oeuvre de deux semaines de dialogue sur place avec les riverains, du 17 au 30 juin 2019.

2.1 LA PREPARATION

▪ L'élaboration de la stratégie

Élaborée conjointement entre la Ville de Paris, la mairie du XIV^{ème} arrondissement, l'association des Hyper Voisins et l'agence de concertation citoyenne État d'Esprit - Stratis, la stratégie de concertation a délibérément installé la consultation sur un temps long afin de maximiser les opportunités de rencontres avec les riverains et a fait de la place elle-même le lieu unique de la concertation. L'objectif étant de toucher principalement et efficacement les usagers de passage sur le site, évitant les biais des réunions en espace clos à horaires définis. Dans ce même objectif, il a été convenu que les supports de participation devaient être à la fois ludiques et constructifs, aisés à s'approprier et producteurs de propositions concrètes.

Le projet « *Et toi, tu ferais quoi à ma Place ?* » incarne une nouvelle façon de *faire la ville*, favorisant l'initiative et participation citoyenne dans la conception et la gestion de l'espace public. Ce projet a permis aux riverains de réfléchir collectivement aux moyens de faire de la place des Droits de l'Enfant un véritable espace public correspondant à leurs usages particuliers, mais répondant également aux enjeux plus globaux de transition écologique et de résilience urbaine. L'issue de cette phase de co-construction société civile-pouvoirs publics doit permettre de faire de ce projet un véritable démonstrateur de la stratégie de résilience de la Ville de Paris.

Le projet émanant des riverains et plus particulièrement de l'association Les Hyper Voisins, il a été convenu de faire reposer une part importante de la dynamique de la démarche sur la mobilisation des riverains bénévoles, de les former à l'accueil des habitants ainsi qu'à la présentation du projet et de les encadrer en conséquence lors de la collecte des avis et propositions.

En tant que spécialiste de l'animation et de la concertation Etat d'Esprit - Stratis a accompagné l'association des Hyper Voisins, la ville de Paris et la mairie du XIV^{ème} arrondissement dans la co-élaboration d'outils de recueil des avis, et l'organisation de temps forts en vue de mobiliser certaines cibles et d'approfondir certains éléments de diagnostic et certaines propositions.

Il a été convenu dès la conception de l'opération, que la démarche devait en priorité suivre trois grands axes :

- Avoir lieu sur place même
- Favoriser l'approcher ludique, récréative et conviviale
- Placer l'enfant au cœur du projet

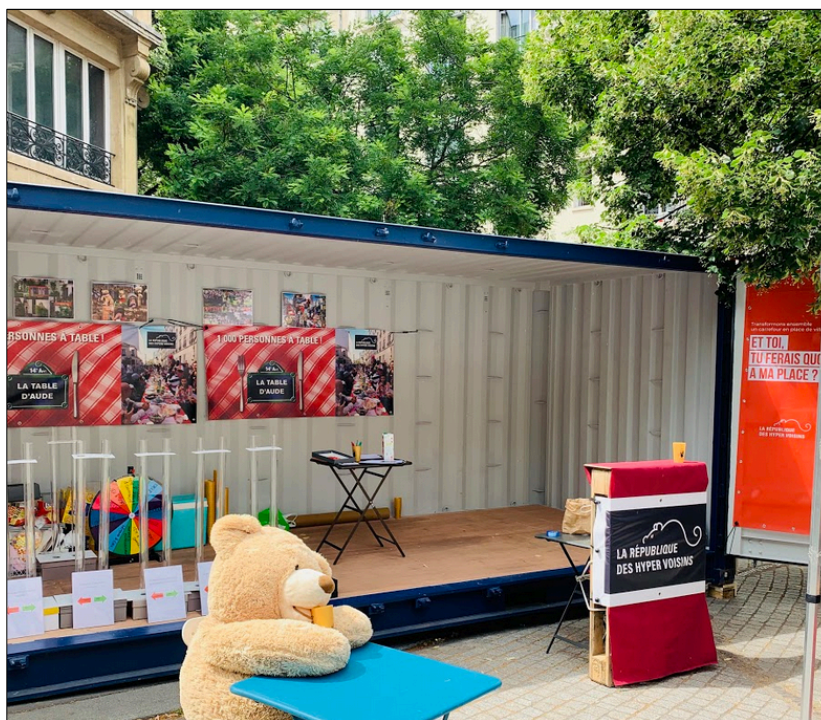
L'objectif de cette démarche de co-construction était de faire en sorte que les habitants prennent le temps de poser un diagnostic partagé sur cette place, et qu'ils en dressent ensuite les grandes recommandations pour son animation future,

▪ La communication autour de l'opération

Il a été retenu que la communication autour de l'opération serait essentiellement présentielle et visuelle. La place des Droits de l'Enfant a été aménagée et décorée de façon, inciter les riverains à s'y attarder pour échanger avec les bénévoles présents sur place. Pour ce faire, un vaste conteneur, habillé aux couleurs de l'opération, a été installé sur la place pendant deux semaines.

En outre, l'association a édité 500 affiches et 15000 flyers sur le projet (nom, date et lieu), distribués dans le quartier (boîtes aux lettres et commerces) quelques jours avant le début de l'opération.

Parallèlement, les riverains ont été invités à venir exprimer sur place leurs avis et propositions via les groupes Facebook du 14^{ème} arrondissement et une sélection des applications de voisinage.



Le conteneur et le matériel

© EES, Place des droits de l'Enfant, 19/06/19

▪ La sensibilisation des bénévoles de l'association, piliers de l'opération

Il a été convenu que les bénévoles de l'association joueraient un rôle essentiel dans cette opération : celui de facilitateurs des échanges et de courroie de transmission des contributions recueillies. Présents sur la place durant les 15 jours de l'opération, ils avaient pour mission d'interpeller les passants, de les informer sur la démarche, et de les inciter à participer via les différents supports mis à disposition.

Familiers du projet, les bénévoles l'étaient moins des techniques de mobilisation et d'animation que requiert ce type d'opérations. Afin de les y préparer et de les remercier de leur implication, le président de l'association, accompagné des représentants de la

Mairie centrale, de la mairie du XIV^{ème} arrondissement et de l'agence Etat d'Esprit Stratis, ont organisé pour eux une séance d'échange et de sensibilisation.

Ils ont été éclairés sur le lien entre le projet et la stratégie de la résilience de la Ville de Paris et formés sur les façons de mobiliser les passants, de les encourager à donner leur avis et de restituer ceux-ci.

2.2 LE TEMPS DE DIALOGUE ET DE CO-CONSTRUCTION

▪ Une ambiance village et des outils de participation

La place des Droits de l'Enfant a été, le temps des deux semaines de co-construction, métamorphosée en esquisse de ce qu'elle pourrait devenir.

Face au conteneur habillé aux couleurs du projet était disposé un ensemble de tables et de chaises colorées, abrités sous de vastes barnums, afin d'offrir aux passants un espace de discussion et d'échange confortable et convivial. Cet espace était ouvert au public et animé par les bénévoles présents chaque jour des deux semaines de 17h à 20h.



Une ambiance « place de village »

© EES, Place des droits de l'Enfant, 29/06/19



L'arbre à mots de la résilience

© EES, Place des droits de l'Enfant, 29/06/19

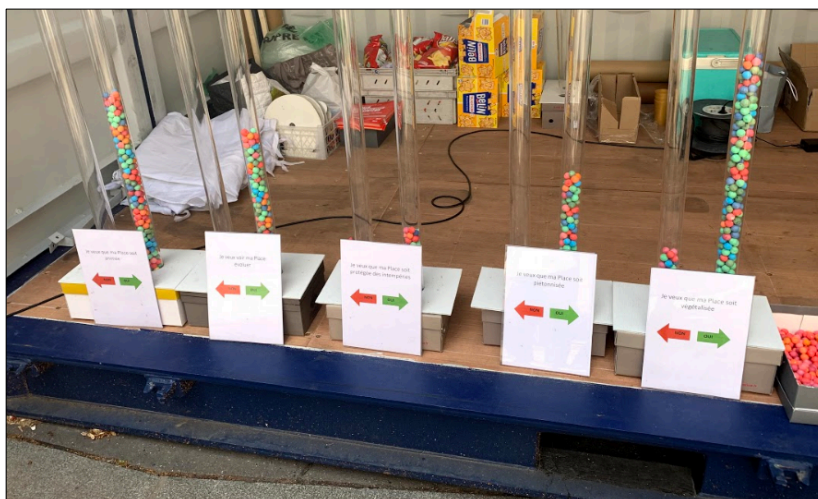
Les bénévoles avaient comme objectif de récolter le plus grand nombre d'avis possible sur la perception que les habitants ont de cette place, ainsi que leur souhait pour l'avenir, en matière d'animation avant tout, et d'équipements ou d'aménagements.

Dans cette optique, plusieurs supports de participation ont été mis à disposition sur place :

- **Un questionnaire** a été produit en deux versions (un questionnaire assez ouvert la première semaine, plus précis la deuxième) et distribué par les bénévoles aux passants. Ces questionnaires étaient structurés en deux parties, une partie diagnostic et une partie propositions. Une fois remplis, ils étaient déposés dans une urne transparente à disposition sur place.
- **Un semainier** de 150cm x 180cm divisé en jours et moments de journée où les passants étaient invités à coller des post-it avec des propositions d'animation datées du jour de leur choix.

- **Un plan de la place** de 150cm x 180cm également où les passants étaient invités à coller des post-it avec des propositions d'animations, d'aménagements ou d'équipements localisés.
- **Un système de vote** via des tubes transparents de 1m de haut : 5 questions binaires étaient posées aux passants. Ils étaient invités à y répondre en déposant une bille rouge (non) ou verte (oui) dans le tube correspondant
- **Un panneau exposant des illustrations** de différents aménagements ou mobiliers urbains sur lequel les participants étaient invités à coller des gommettes rouges ou vertes en fonction de leur attrait pour telle ou telle proposition.
- **Une roue de couleurs avec différentes thématiques** que les enfants pouvaient faire tourner. Ils étaient ensuite invités à dessiner sur une feuille de couleur correspondante une animation ou un aménagement qu'ils souhaiteraient voir sur la place.

Fermé la nuit, le conteneur a permis de stocker l'ensemble de ces matériaux le temps de l'opération.



Le système de vote par tubes

© EES, Place des droits de l'Enfant, 22/06/19



L'emploi du temps de la Place demain

© EES, Place des droits de l'Enfant, 29/06/19



L'urne aux questionnaires

© EES, Place des droits de l'Enfant, 29/06/19

▪ Des temps forts d'animation

Outre la présence en continu des bénévoles avec des échanges réguliers entretenus pendant ces deux semaines avec les passants, des temps de concertation spécifiques ont été organisés à plusieurs reprises durant l'opération.

Le mercredi 19 juin : un groupe de 24 enfants du centre de loisirs de l'école 12,14 Alésia, située à quelques mètres de la place, a été mobilisé pendant une après-midi pour participer à l'opération. Ils ont d'abord effectué un tour de la place pour en dresser le diagnostic, en votant via un système de gommettes sur chacune de ses composantes (colonne Morris, fontaine Wallace, statue de l'enfant...), puis ont utilisé la roue de couleur pour dessiner et/ou mimer à leurs camarades, en fonction de la couleur ressortie, une animation qu'ils souhaiteraient pouvoir faire sur la place, demain.

Le samedi 22 juin : outre les échanges individuels, des ateliers *flash* sous forme de jeu de rôle ont été organisés avec les participants en petits groupes de 5 à 8 personnes. Les participants recevaient au hasard un carte sur laquelle était inscrit un « rôle » à jouer (enfant, personne âgée, sportif, riverain, étudiant...) et devaient ensuite proposer plusieurs animations en fonction de leur rôle, et la discuter avec les autres participants.



Atelier flash jeu de rôle © EES, Place des droits de l'Enfant, 22/06/19

Le vendredi 28 juin : un temps d'échanges spécifique a été organisé avec plusieurs commerçants du quartier. Une dizaine de personnes s'y sont rendues. Ce temps ayant eu lieu en fin de démarche, les premières résultats issus des questionnaires leurs ont été présentés, sur lesquels ils étaient alors amenés à régir, voire à compléter s'ils le souhaitaient.



Observation de terrain avec les élèves de l'école 12/14
© CAUE, Place des droits de l'Enfant, mai 2019



Atelier jeunes du centre de loisirs
© EES, Place des droits de l'Enfant, 19/06/19

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) organisés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris :

Dans le cadre du projet, l'association et la Ville de Paris ont souhaité mobiliser les élèves de l'école du 12,14 Alésia, dans le cadre de leur TAP.

Initialement préparés à travailler sur un autre thème, 13 élèves ont néanmoins souhaité rejoindre l'expérience proposée et participer au projet. C'est un prisme global qui a été adopté pour travailler sur la place : celui de la perception de l'espace public d'une part, et de la gouvernance d'un projet urbain porté par plusieurs acteurs de l'autre.

Pendant 6 séances, les enfants ont été accompagnés par deux animatrices spécialisées du CAUE pour faire progressivement émerger leur vision de l'espace public constitué par la place des Droits de l'Enfant, ainsi que leurs aspirations pour celle-ci.

Pour ce faire, ils ont observé la place, tracé ses axes, établi un nuage de mots de leur premières impressions, puis produit des maquettes et des photos-montages.



Maquettes réalisées par les enfants de l'école 12 / 14 © CAUE, mai 2019

3 LE RESULTAT DES ECHANGES

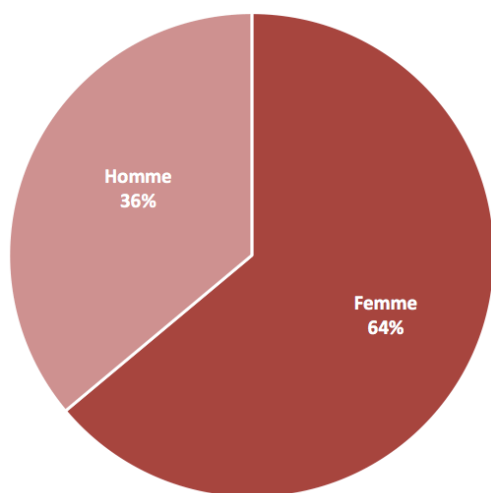
Un total de 530 questionnaires ont été remplis pendant les deux semaines de l'opération. Ils ont constitué la matière principale à l'élaboration de ce bilan. Sans prétendre fournir une matière statistique rigoureuse, ces résultats apportent une vision, quantitative et qualitative, des grandes tendances qui alimentent la perception du site et les souhaits des habitants concernant leur place.

3.1 LE PROFIL DES PARTICIPANTS

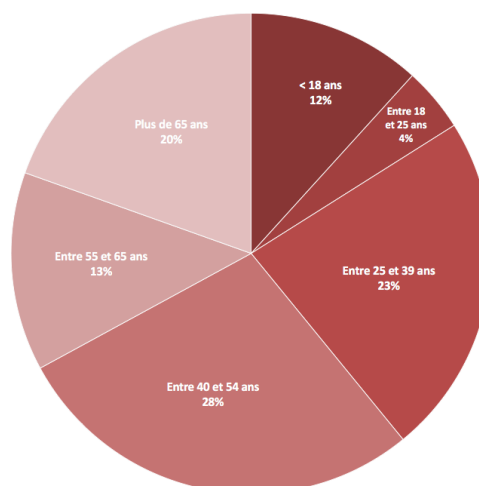
Le profil des 530 personnes ayant répondu au questionnaire illustre bien l'intérêt porté par les riverains à ce projet, représentant 85% des personnes interrogées. Les usagers plus ponctuels, passants et actifs, se sont également prononcés, mais dans une part bien plus faible (15%).

Si les femmes sont majoritairement représentées (64%), les tranches d'âges des participants sont pour leur part assez équitables, illustrant une fréquentation de la place assez diversifiée. Par conséquent, la démarche de concertation ayant inclut un large public en matière d'âge va permettre de constituer un projet répondant au mieux à la diversité des attentes et des usages.

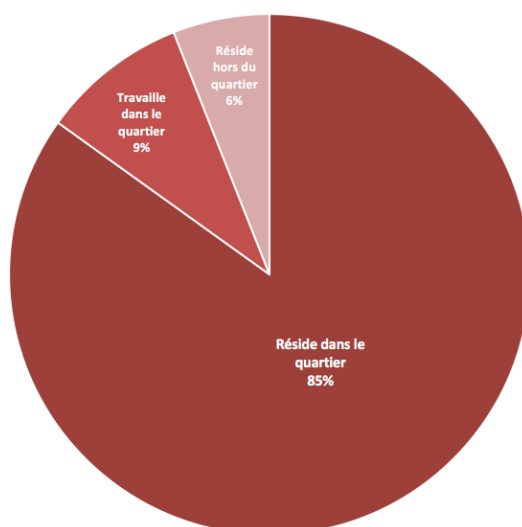
Le sexe :



Les tranches d'âges :



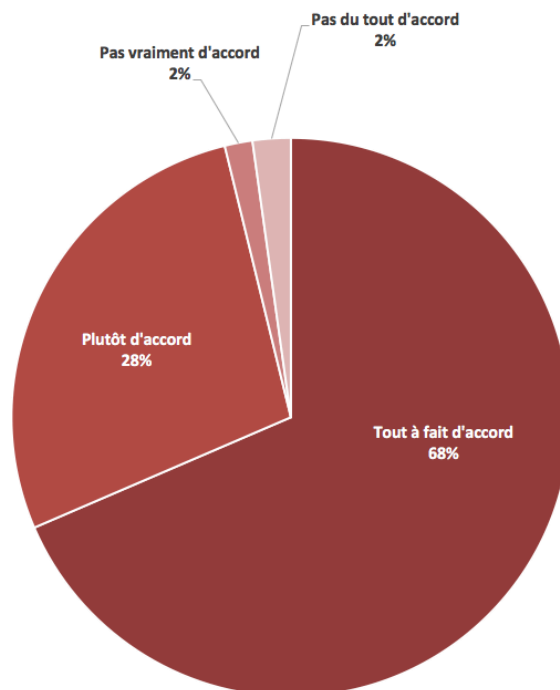
Le lieu de vie :



3.2 LE CONSTAT DE LA PLACE ET LA POSITION PAR RAPPORT AU PROJET DES HYPER VOISINS

▪ Le regard porté sur la Place...

68 % des participants sont tout à fait d'accord avec le constat de l'association concernant la place : aujourd'hui elle ne *fonctionne* pas.



Afin de dégager une vision globale de la place, ses usagers étaient invités à se prononcer sur leur perception actuelle : son atmosphère et son environnement global, sa végétalisation ou encore le sentiment de sécurité qui s'en dégage.

Il en est ressorti que :

- ▶ la grande majorité la trouve **peu conviviale** (83%) **et peu animée** (97%)
- ▶ beaucoup la trouvent **insuffisamment végétalisée** (75%)
- ▶ elle est perçue comme **bruyante** (69%) **et pas suffisamment sécurisée pour les piétons** (70%)

▪ Les aspirations pour demain...

Face à ce constat partagé, plusieurs pistes d'amélioration étaient portées à l'attention des participants.

- La piétonniser
- La protéger des voitures
- Mieux la délimiter
- Prévoir des animations régulières
- Prévoir un espace protégé des intempéries
- La végétaliser davantage

Ils pouvaient en sélectionner aucune, une ou plusieurs d'entre elles. Trois de ces options ont obtenu les suffrages les plus importants auprès des participants :

- ▶ la piétonniser

« Avec les écoles qu'il y a aux alentours, il faut en faire une place piétonne ! »

« Réunir les deux placettes en une, et sécuriser la place pour les enfants en la piétonnisant totalement »

► la végétaliser davantage

« Végétalisation en réseau pour créer une promenade végétale qui partirait de la place et qui fait le tour du quartier, d'arbre en arbre, de potager en plantation... »

« Repenser la végétalisation avec de grands pôles colorés et des arbustes à floraisons décalées »

► l'animer davantage

« Utiliser la place pour des événements de quartier, d'associations, d'écoles »

« En faire un lieu de croisement et de rencontres des habitants du quartier »

Certains participants ont néanmoins manifesté leur attachement à l'état actuel de la place. Quelques personnes rejettent la piétonisation et/ou la nécessité de faire évoluer la place (5% ne sont plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord).

« C'est un carrefour avec une placette, et alors ? Il est justifié par le flux des habitants qui y habitent et y vivent, sans besoin d'animations ».

« C'est plutôt une chance rare à Paris d'avoir un espace dégagé sans être encombré par le foisonnement d'animations qu'on trouve dans le reste de la ville »

Un des arguments récurrents de cette faible proportion de détracteurs est celui du potentiel impact sur le trafic routier qu'engendrerait une piétonisation de la rue Sarette.

Cette position semble davantage associée à une opposition globale aux mesures de réduction de la place de la voiture entreprises par la ville de Paris, qu'au projet lui-même.

« Pour ma part, j'estime que ce carrefour a été transformé de manière adéquate compte tenu des dysfonctionnements d'il y a 30 ans. »

« Une place n'appelle pas forcément à sa piétonisation totale. La place des droits de l'enfant se suffit à elle-même et permet la régulation automobile du quartier. »

3.3 DE RICHES ET DIVERSES PROPOSITIONS

▪ Les grandes propositions d'animations

Via la première série de questionnaires, les participants ont eu la possibilité de proposer librement des pistes d'animations et d'aménagements de la place.

La deuxième série de questionnaires distribués durant la deuxième semaine a permis de tester le degré d'approbation/d'adhésion des participants aux premières grandes propositions émises*.

Diverses et variées, les propositions ont néanmoins convergé autour de plusieurs grands axes :

- **Évènements et manifestations artistiques**

121 propositions peuvent être classées dans cette catégorie parmi les questionnaires restitués. Les participants ont assez largement manifesté leur souhait de voir la place ponctuellement animée par différents évènements artistiques au cours de l'année, tels que des concerts de musique, des spectacles de rue, ou encore des expositions temporaires.

« *Organiser de manifestations artistiques : peinture, sculptures, musique...* »

« *Des petits concerts les soirs d'été, le week-end et pendant les vacances* »

« *Des évènements artistiques, bal et concerts, axés sur les talents du quartier avant tout (chanteur, danseur, musiciens, artistes...) qui pourraient s'y retrouver et se faire connaître* »

« *Des « scènes ouvertes » pour les artistes du quartier et/ou des spectacles d'écoles du quartier* »

- **La présence ponctuelle de stands de marché : 86 propositions peuvent être classées dans cette catégorie parmi les questionnaires restitués. Les suggestions varient, allant de marchés de plantes et d'artisanat, aux *food trucks* ou *corners* de producteurs bio et locaux. Elles convergent toutes néanmoins sur le souhait de présence ponctuelle de petits stands de bouche, permettant de donner à la place une atmosphère de place de marché par moment.**

« *Mini marché alimentaire, de Noël* »

« *Marché bio hebdomadaire en lien avec les commerces de bouche du quartier* »

« *Marché polyvalent : plantes, artisanat, terroir, bio...* »

« *Petit marché avec producteur locaux (huîtres, fromages, charcuterie, etc)* »

- **Des activités pour les enfants : 50 propositions peuvent être classées dans cette catégorie parmi les questionnaires restitués. Les participants ont fortement manifesté leur souhait de voir l'enfant mis au cœur des animations et des aménagements de cette place, pour faire écho à son nom. Ils aspirent à une place sécurisée, ludique et conviviale, où les enfants du quartier et des écoles aux alentours trouveraient un lieu leur permettant de se rencontrer, de jouer et d'apprendre. Les suggestions sont, là encore, très variées.**

« *Séances de lecture d'histoires pour les enfants du quartier* »

« *Ateliers zen et sportifs pour les enfants* »

« *Spectacles de guignol et marionnettes pour enfants* »

« *Animations de dessins au sol pour des jeux pour enfants, et possibilité pour eux de les faire eux-mêmes* »

« *Utiliser cette place pour l'éveil du goût pour les enfants, en leur créant des espaces de jardins partagés de type agriculture urbaine, puis en vendant et/ou dégustant sur place les fruits et légumes plantés* »

- **Des ateliers divers : 38 propositions peuvent être classées dans cette catégorie parmi les questionnaires restitués. Les contributions liées à ce thème sont diverses, mais elles intègrent toutes une logique d'échanges de services et de savoirs, de moments de rencontres et d'initiation pour les habitants du quartier.**



« Atelier jardinage pour les enfants avec plantation de fleurs et plantes sur place et suivi de leur éclosion, entretien, au fil des saisons à visées pédagogiques »

« Des animations et ateliers de partage des talents du quartier : jardinage, calligraphie, couture, réparation de vélos... »

« Actions et ateliers de prévention en présence de jeunes et moins jeunes, avec séances de maintien en forme, prise de tension par élève infirmier, cours de premiers secours, démonstration de défibrillateur... »

▪ Les autres suggestions

Outre les propositions issues des grandes catégories, il est ressorti des questionnaires un panel encore plus large et diversifié, telles que :

> Des animations de convivialité de proximité

« Un bal de quartier »

« Des rendez-vous réguliers de « socialisation de quartier » tous les vendredis à 18/19h d'avril à octobre, puis le samedi matin de novembre à mars »

> Des cours d'activité physique

« Un cours de Tai-Chi ou Qi Gong un matin dans la semaine »

« Des départs-arrivée de courses à pieds encadrée du quartier sur la place »

> Des parties de jeux de société

« Des soirées conviviales de quartier et de rencontres autour de grandes parties de jeux de sociétés »

> Des projections de films en plein air

« Projection de films sur écran géant une fois par mois »

« Des séances de cinémas en plein air sur la place »

> Des activités intergénérationnelles

« Des lectures de compte et d'histoire par des personnes âgées du quartier pour les enfants du quartier, en se basant sur des photos anciennes et historiques »

« Des trocs d'objets et de jouets anciens des personnes du quartier pour les jeunes »

> Des événements inter-associations de quartier

« Les associations liées au droit de l'enfant pourraient organiser des événements sur la place et présenter leurs actions »

« Des grands repas conviviaux organisés par les associations de quartier pour se rencontrer et échanger »

▪ Les principaux types d'équipements souhaités

Les participants avaient également la possibilité de proposer les aménagements permettant selon eux de réaliser les animations proposées, ou bien de proposer

directement des équipements qui, selon eux, permettraient de renforcer la convivialité de la place.

- **Mobilier urbain :** Les participants ont été nombreux à trouver la place aujourd'hui dépourvue de mobilier permettant d'en faire un véritable lieu de repos, d'échange et de rencontre, une véritable place. Ils ont été plusieurs à proposer la création d'assises en priorité (bancs et chaises) mais également de structures de type bar et tables de café, pour créer un coin « guinguette de village ». La modularité de ce mobilier constitue une attente importante des participants.

« Un espace de convivialité et d'échanges (tables de pique-nique, sièges, bancs, etc)

« Un bar temporaire et indépendant pendant la saison estivale »

« Un espace pour s'asseoir, se poser et se parler, proposer des idées d'activités et de services pour le quartier »

« Un espace type buvette multifonctions avec possibilité de prendre le café le matin, le goûter en famille l'après-midi, et l'apéro le soir du weekend »

- **Des jeux et équipements pour enfants :** Faisant écho à la volonté de placer l'enfant au cœur de la future place, un grand nombre de contributions vont dans le sens de mobilier et d'équipements dédiés à ces derniers, variant entre plusieurs registres et permettant des activités diverses.

« De grandes structures esthétiques, impressionnantes et sécurisées faisant échos aux droits de l'enfant, et pouvant être utilisées comme jeux, de type escalade, pour les jeunes du quartier »

« Création d'un petit square avec plusieurs jeux pour enfants »

« Dessins ludiques et/ou pédagogiques sur le sol : labyrinthe, cheminement eau, égouts... »

« Jeux pour enfants, manèges, bacs à sable »

« Un mur d'escalade pour enfants, végétalisé et antibruit, du côté rue d'Alésia »

- **Jardins partagés :** En lien avec une volonté de végétalisation de la place, d'en faire un véritable espace vert avec différentes animations en lien avec le jardinage ou le compostage, les participants ont à plusieurs reprises manifesté leur souhait de voir des bacs à jardins partagés disposés sur la place :

« Mini jardin pour enfant avec atelier de jardinage et d'éveil, et suivi photographique du jardin »

« Utiliser cette place pour l'éveil du goût pour les enfants, en leur créant des espaces de jardins partager type agriculture urbaine, puis en vendant et/ou dégustant sur place les fruits et légumes plantés »

« Jardin potager participatif avec bacs à compost »

- **Un kiosque à livres :** outil de convivialité et de détente urbaine de plus en plus répandu, plusieurs participants ont émis le souhait de voir un kiosque à livres installé sur la place.

« Une boîte à livres sur deux niveaux, enfants et adultes, encadrée de deux ou trois sièges permettant de découvrir, d'échanger, de choisir, agréablement installés »

« Un coffre à troc de livres et petits objets »

- **Des équipements sportifs** : sur le modèle de ce que l'on peut trouver des certains parcs parisiens ou franciliens, et faisant écho avec le souhait de voir des animations liées au sport proposées, certains participants imaginent la création d'installations dédiées à l'activité physique

« Jeux et aménagements sportifs pour jeunes et moins jeunes »

« Des parcours de sport modulables »

- **Un espace d'exposition et/ou d'expression libre** : afin de constituer du lieu central du quartier, et non plus seulement un lieu de passage, les participants ont proposé à plusieurs reprises la création d'un espace et de supports dédiés à la production artistique libre et/ou bien à l'échange d'information, de ressources ou de services entre habitants du quartier.

« Des supports pour des expositions éphémères pour les artistes locaux du quartier »

« Espace d'expression libre et tableau d'affichage accessible à tout le monde »

- **Des points d'eau** : jeunes et moins jeunes ont manifesté leur souhait d'une place rafraichissante en été ²organisée autour de différents points d'eau :

« Point d'eau, brumisateurs pour les enfants »

« Une deuxième fontaine »

« De jets d'eau hors sol »

▪ Les grands principes d'aménagement sous-jacents :

Il ressort des différentes propositions d'animations ou d'équipements une certaine vision de l'aménagement de la place souhaitée par les riverains. De ces tendances, deux grands principes d'aménagement et d'équipement ressortent :

- Un mobilier léger, flexible et modulaire, ne sous-entendant pas de constructions lourdes et inamovibles et laissant une large place à la végétalisation :

« Chaises et tables mais escamotables avec lieu de stockage dédié »

« Limiter les constructions et laisser avant tout de la place à la verdure »

« Camions d'animation non pérennes (comme le long des quais de Seine : jeux, food-truck, etc) »

« Des parcours de sport modulables »

« Utiliser des aménagements amovibles, écologiques, qui ne dénaturent pas l'espace »

« Podium central et démontable pouvant accueillir divers activités, réservable par tous les acteurs et habitants quartier »

- De façon liée, les participants souhaitent des animations généralistes et seulement ponctuelles, rendues possibles par un mobilier polyvalent et stockable :

« Du "flash", de l'éphémère surtout »

« Une animation de type piscine à balles de temps en temps de façon temporaire »

« Installation temporaire d'un kiosque de conciergerie du type « Lulu dans ma rue » »

« Des équipements mobiles pour utilisation ponctuelle, du type : lecture de contes, ludothèque, mini concerts, jeux de société, expositions, bornes d'échange, espace rafraichissement, atelier recyclage... »

« Si on commence à proposer des animations il faut en tous cas veiller à éviter que la place ne se « commercialise ». Pour trouver une solution de compromis peut-être pourrions-nous proposer l'utilisation de la place par des initiatives éphémères d'animation, sur la base du volontariat des riverains. »



Aménagements spécifiques

- Mur végétal anti-bruit
- Écran géant
- Scénette
- Jeux pour enfants
- Équipements sportifs
- Kiosque à livre
- Jeux de société grandeur nature
- Espace d'exposition et d'expression libre

Mobilier urbain

- Bancs et assises
- Espace « guinguette »
- Point d'eau
- Bacs de jardin partagés
- Espace de stockage

Un point d'alerte et une forte demande

Les participants ont fait écho de leurs inquiétudes sur les potentielles nuisances générées par ces activités et ces nouveaux équipements, qu'il s'agisse des nuisances sonores, de la dégradation de l'espace ou de son occupation abusive.

« Si on commence à proposer des animations il faut en tous cas veiller à éviter que la place ne se « commercialise » »

« Ce projet ne risque-t-il pas de créer des espaces idéaux de rencontres pour les groupes qui y viendraient boire ou faire du bruit et dégrader ce coin paisible ? »

« Je suis favorable à tout ce qui : 1) ne fait pas de bruit et 2) ne salit pas »

« Je souhaite des aménagements qui ne puissent pas se transformer dans le futur en établissement accueillant le public le soir avec terrasse extérieure génératrice de bruit »

En somme, les participants se montrent assez enthousiastes et globalement en adhésion avec le projet, à condition que celui n'entache pas le cadre et la qualité de vie des riverains, notamment grâce à :

- > un strict encadrement des activités proposées
- > des animations diversifiées, essentiellement ponctuelles et temporaires
- > des constructions relevant de mobiliers modulaires, légers et flexibles

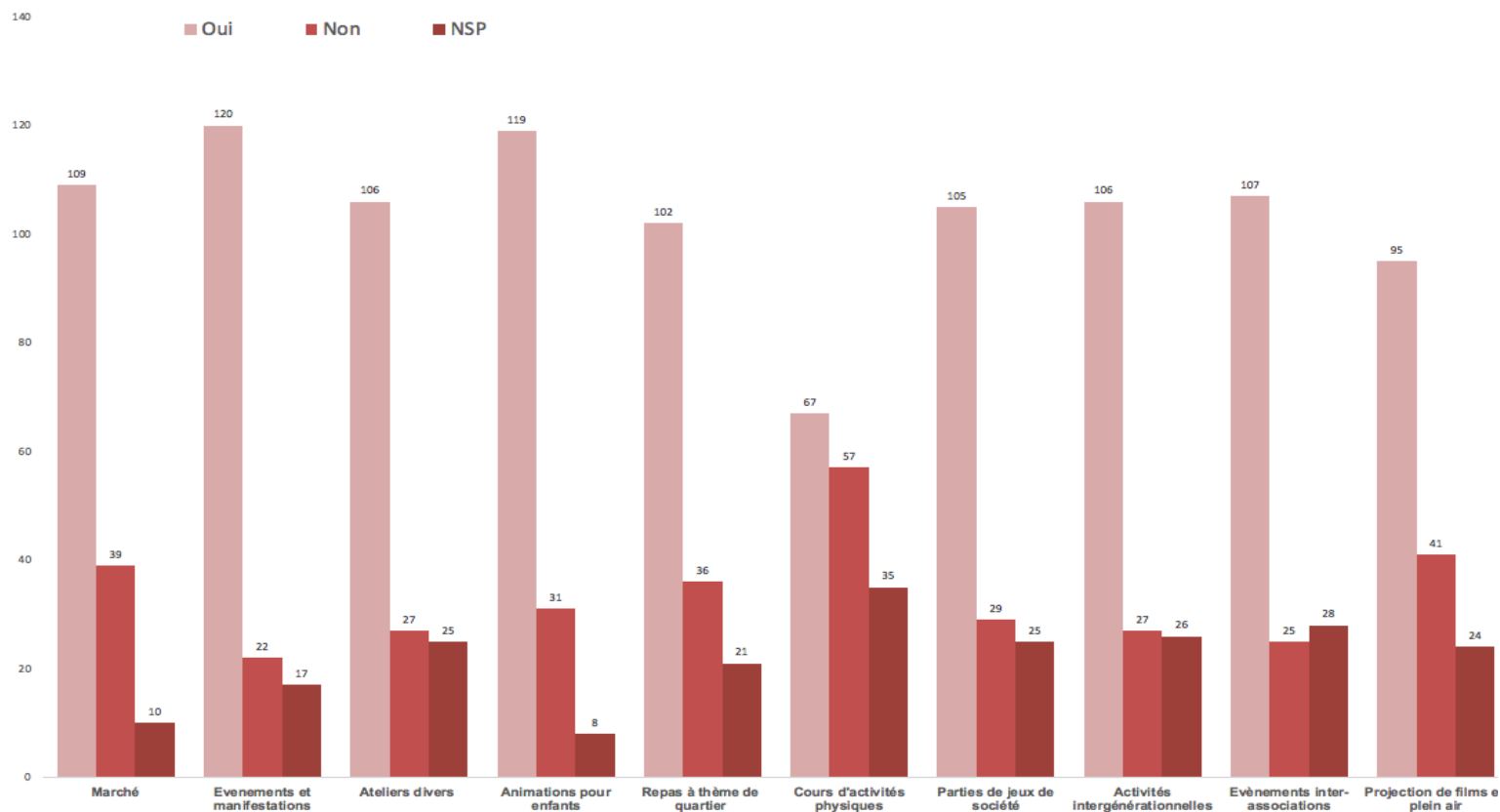
▪ Le degré d'adhésion aux propositions émises par les participants eux-mêmes

La seconde salve de questionnaires distribuée lors de la deuxième semaine visait à ce que les participants se prononcent eux-mêmes sur les grandes propositions préalablement émergées, ci-dessus.

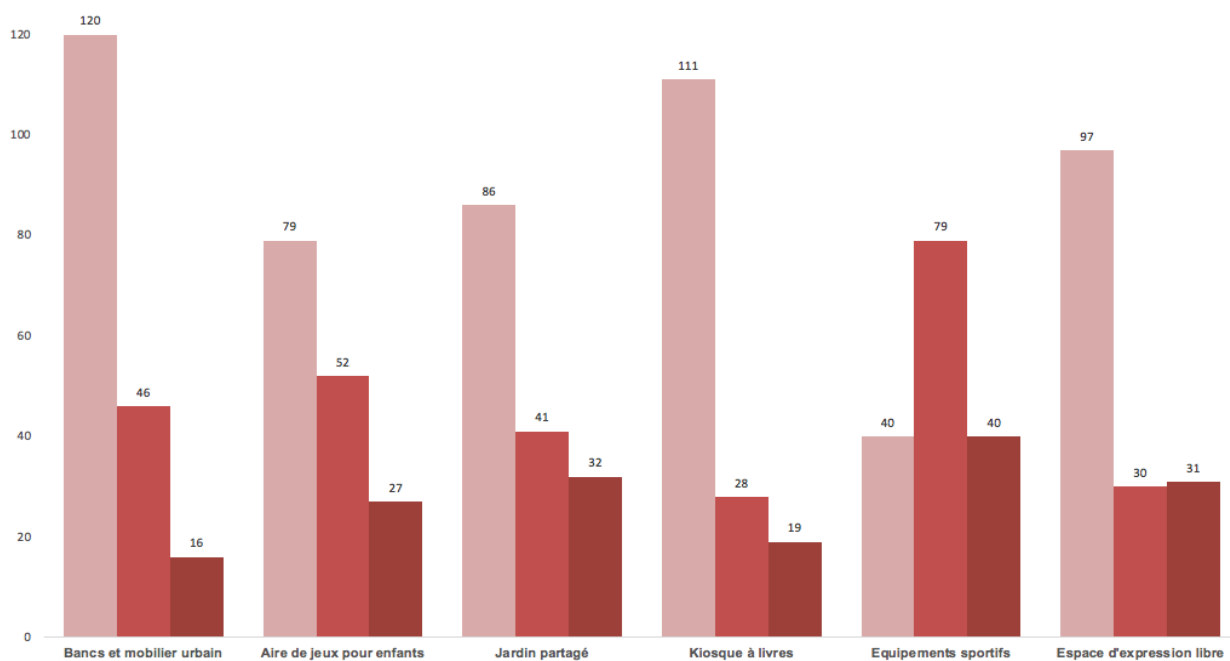
Ils pouvaient répondre « oui » ; « non » ou « ne se prononce pas » sur les principales propositions émises.



► Concernant les animations :



► Concernant les équipements et aménagements :



La maîtrise d'usage :

Les inquiétudes des riverains concernant les risques d'une occupation abusive d'une place - devenant accueillante et équipée - ont été anticipées. Fortes de leurs expériences dans l'expertise d'usage urbain, l'association des Hyper Voisins, la ville de Paris et la Mairie du XIVème ont conscience de la nécessité d'encadrer, à leurs débuts, les futurs usages de la place.

De façon intégrée à ce projet expérimental, un dispositif de maîtrise sera déployé suite à l'équipement de la place et en parallèle aux différentes animations, sur une durée pouvant aller jusqu'à 12 mois.

L'association sera présente afin d'accompagner les riverains dans l'appropriation de ce nouvel espace public convivial et accueillant, dont l'objectif est d'être animé en continu par les riverains et acteurs locaux afin d'évincer la possibilité même d'usage abusif ou inapproprié.

4 LES SUITES DE LA DEMARCHE

- ▶ **Pendant l'été 2019**, les résultats de la démarche sont soumis aux services techniques de la ville afin de constituer un plan d'aménagement permettant la mise en œuvre opérationnelle des animations souhaités.
- ▶ **A la rentrée 2019** le plan d'aménagement est soumis à une demande de subvention dans le cadre du budget participatif Paris Piéton, avant de passer en délibération au Conseil de Paris.
- ▶ **D'octobre 2019 à janvier 2020 ou bien de janvier à avril 2020** (dépendamment du passage au Conseil de Paris) se dérouleront les travaux sur la place des Droits de l'Enfant.

